

25 avr 2003 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 25 avril 2003](#)

Location de bâtiment

Sur proposition de M. Rik Daems, Ministre des Télécommunications et des Entreprises et Participations publiques, le Conseil des Ministres a autorisé la conclusion d'un contrat de bail pour la location de 230,09 m² dans le bâtiment situé Bremenstraat 3 - Distripark à 2030 Anvers, pour les besoins du Service public fédéral Finances, Douanes et Accises.

Sur proposition de M. Rik Daems, Ministre des Télécommunications et des Entreprises et Participations publiques, le Conseil des Ministres a autorisé la conclusion d'un contrat de bail pour la location de 230,09 m² dans le bâtiment situé Bremenstraat 3 - Distripark à 2030 Anvers, pour les besoins du Service public fédéral Finances, Douanes et Accises.

Ce bâtiment est la propriété de la firme Handling and Distribution Company. 21 personnes seront occupées sur le nouveau site des Douanes et Accises d'Anvers.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe